

Date de mise à jour : 24/09/2020

Objet

Le protocole national de déconfinement demande aux entreprises de collaborer au repérage d'éventuels foyers de contamination. En effet, lorsqu'un cas de contamination est avéré dans une entreprise, il est important de pouvoir fournir rapidement aux autorités sanitaires (acteurs du contact-tracing) une liste de salariés ayant été en contact avec le malade. Ainsi, les autorités sanitaires seront en mesure de mettre en place les protocoles adaptés (isolements, tests...) de manière à cesser les chaînes de contamination. Dans les textes, il est indiqué que des matrices de contact doivent être mises en place dans les entreprises pour cela. Aucune indication supplémentaire n'est donnée ni sur la formalisation ni sur les critères devant se trouver dans ces matrices.

Quel est l'intérêt pour un employeur de créer ces matrices de contact ?

Plus la traçabilité des éventuels contacts sera précise et plus la liste des salariés devant faire l'objet de protocoles particuliers sera limitée au strict nécessaire. Ainsi, l'activité de l'entreprise sera potentiellement moins perturbée si un cas de contamination est avéré dans la structure.

Quels sont les critères de contacts ?

Le principe est d'identifier toutes les situations de travail susceptibles d'engendrer une contamination. Les critères indiqués dans les matrices de contact doivent donc correspondre à ces situations.

Pour rappel, les situations considérées comme particulièrement favorables à la transmission du virus sont celles amenant à être exposé à une projection de gouttelettes de salive (sécrétions projetées invisibles lors d'une discussion, d'éternuements ou de la toux) ou par le contact des voies aériennes avec des mains non lavées et souillées par des gouttelettes (suite à contact avec une surface contaminée par des gouttelettes).

Dans le cadre du travail, les situations suivantes sont susceptibles de créer les conditions favorables à la transmission du virus :

- Matériel partagé : outils, photocopieur, matériel informatique
- Véhicules partagés
- Échanges verbaux indispensables : passage de consignes
- Bureau (ou autre espace clos) partagé
- Pausés communes
- Réunions en présentiel
- Lieux communs : vestiaires, salles de pauses, couloirs, toilettes, salles de réunion, économat
- Toute autre situation amenant les salariés à être en contact étroit (< 1m) quelle que soit la durée.

Comment regrouper et présenter ces résultats ?

Comme indiqué précédemment, il est demandé de créer des matrices de contact. Celles-ci peuvent être conçues sous la forme d'un tableau croisé à double-entrée.

Quelle méthode pour être efficace ?

Les éventuels contacts entre les salariés seront investigués et les situations de travail susceptibles d'engendrer une contamination seront identifiées par une croix dans la matrice.

Date de mise à jour : 24/09/2020

Pour les petites structures, il est envisageable de créer cette matrice « salarié par salarié » (cf. exemple 1).

Pour les plus grosses structures, une approche « Unité de travail par unité de travail » peut être menée dans un premier temps. Celle-ci est plus complexe mais permettra, en suivant la méthode ci-après, de répondre aux besoins.

- Commencer par une matrice « Salarié par Salarié » de toutes les unités de travail.
- Puis se poser la question des interactions entre les Unités de travail. Pour cela, se servir d'une macro-matrice reprenant toutes les unités de travail afin d'être exhaustif.
- Si une éventualité d'interaction est identifiée. Une matrice croisée impliquant les salariés des 2 unités de travail peut être créée.

Que faut-il garder en tête ?

- On peut faire partie de la même unité de travail sans que l'on ait un contact suffisamment important pour transmission (ex : unité de travail « administratif » comprenant 2 plateaux distincts et indépendants).
- Les Unités de Travail partagées, type accueil, extérieurs, vestiaires sont potentiellement sources de contacts. Il est donc impératif d'agir sur celles-ci pour prévenir la transmission du virus.
- Seuls les cas confirmés et les cas possibles (cf. définitions de Santé Publique France) doivent être mis en quatorzaine. Les salariés qui ont été en contact avec des cas possibles (non encore confirmés) doivent faire l'objet d'une autre procédure.

Exemples de matrice contact :

1er exemple - Très petite structure :

	Jean	Marc	Martin	Annie	Sophie	Maurice	François	Jonathan	Amelie
Jean		X		X		X	X		
Marc	X							X	
Martin				X		X	X		X
Annie	X		X		X				
Sophie				X			X	X	
Maurice	X		X						X
François	X		X		X				
Jonathan		X			X				X
Amélie			X			X		X	

Marc est un cas confirmé de contamination.

1er cercle :

Marc → Jean et Jonathan vont être contactés par les autorités sanitaires et sûrement être mis en quatorzaine et testés. Étant donné que ces derniers ont été en contact avec un cas confirmé, ils sont donc des « cas possibles ».

Il est ensuite nécessaire d'agir sur le « 2ème cercle » :

- Jean → Marc / Annie / Maurice / François
- Jonathan → Sophie / Amélie

Ceux-ci doivent être avertis qu'ils ont été en contact avec un salarié qui a été en contact avec un cas confirmé, les symptômes doivent leur être rappelés et il est important de leur demander d'être très attentifs à leur éventuelle apparition et de limiter leurs contacts sociaux.

MATRICE DE CONTACT DU PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE

Date de mise à jour : 24/09/2020

2nd exemple – structure de taille moyenne (26 salariés)

4 Unités de Travail : Réception, Stockage, Expédition, Administratif.

Réception	Albert	Bernadette	Charles	Damien	Edwige	Francine
Albert		X	X	X	X	
Bernadette	X			X	X	
Charles	X					X
Damien	X	X				X
Edwige	X	X				X
Francine			X	X	X	

Stockage	Gédéon	Herbert	Isidore	Juliette	Kurt	Lorie	Maude	Noémie
Gédéon		X	X	X	X	X	X	X
Herbert	X		X	X	X	X		
Isidore	X	X		X	X	X	X	
Juliette	X	X	X					X
Kurt	X	X	X			X	X	X
Lorie	X	X	X		X			
Maude	X		X		X			
Noémie	X			X	X			

Expédition	Odile	Philibert	Quincy	Rosalie	Saïd	Thérésa
Odile		X		X	X	X
Philibert	X		X	X	X	X
Quincy		X				
Rosalie	X	X			X	X
Saïd	X	X		X		X
Thérésa	X	X		X	X	

Administratif	Ursule	Véronique	Walter	Xiao	Yann	Zora
Ursule			X		X	
Véronique			X	X		X
Walter	X	X				X
Xiao		X			X	
Yann	X			X		
Zora		X	X			

Damien est un cas confirmé de contamination.

1^{er} cercle :

Damien travaille dans l'Unité de Travail « Réception ».

Dans cette Unité de travail, les salariés qui ont été en contact avec Damien sont Albert, Bernadette et Francine.

La 2^{ème} étape consiste à investiguer les relations entre les Unités de travail.

Unité de travail	Réception	Stockage	Expédition	Administratif
Réception		X		
Stockage	X		X	
Expédition		X		
Administratif				

MATRICE DE CONTACT DU PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE SYMPTOMATIQUE

Date de mise à jour : 24/09/2020

L'Unité de Travail « Réception » a des contacts avec le « Stockage ». Il est donc nécessaire de détailler également les relations entre les salariés de ces UT.

	Albert	Bernadette	Charles	Damien	Edwige	Francine	Gédéon	Herbert	Isidore	Juliette	Kurt	Lorie	Maude	Noémie
Albert		X	X	X	X				X				X	
Bernadette	X			X	X				X					
Charles	X					X								X
Damien	X	X				X					X		X	
Edwige	X	X				X				X				
Francine			X	X	X						X		X	
Gédéon								X	X	X	X	X	X	X
Herbert							X		X	X	X	X		
Isidore	X	X					X	X		X	X	X	X	
Juliette					X		X	X	X					X
Kurt				X		X	X	X	X			X	X	X
Lorie							X	X	X		X			
Maude	X			X		X	X		X		X			
Noémie			X				X			X	X			

De cette 2^{ème} étape, il apparaît que 2 autres salariés font partie du 1^{er} cercle de contacts : Kurt et Maude.

Pour conclure, les salariés qui ont été en contact avec Damien - cas confirmé de contamination - sont Albert, Bernadette, Francine, Kurt et Maude.

Les matrices vont ensuite être utilisées en interne pour identifier et prévenir les salariés du 2^{ème} cercle de contamination